

## Cellule Migrateurs Charente Seudre



### Compte rendu COMITE DE PILOTAGE POISSONS MIGRATEURS

**Date** : 4 décembre 2020

**Lieu** : En visioconférence

**Participants** :

Présents : ADAM Gilles, DREAL Nouvelle-Aquitaine  
ALBERT François, MIGADO, Cellule Migrateurs Charente Seudre  
BLANC Éric, CDPMEM 17  
BUARD Éric, CREA, Cellule Migrateurs Charente Seudre  
COLLEU Marc-Antoine, EPTB Charente, Cellule Migrateurs Charente Seudre  
DON Jérémy, FDAAPPMA 16  
GIRARD Jean-Paul, ADAPAEF 17  
FONTENY Sylvie, CD17  
LAROCHE Isabelle, Région Nouvelle-Aquitaine, Service Eau  
LETALLE Rémi, DDT16  
MAZZOCO Mylène, CREA  
NAUDEAU Julien, FDAAPPMA17  
PEIGNE Jean-Claude, FDAAPPMA 79  
POSTIC-PUIVIF Audrey, EPTB Charente, Cellule Migrateurs Charente Seudre  
RAMBAUD Sylvie, AEAG  
SIROT Baptiste, EPTB Charente  
SOULIER Laurent, IMA  
TESSEYRE Dominique, AEAG

Excusés : BERTHIER Caroline, OFB  
GODINEAU Jean-Claude, EPTB Charente  
GUILLAUMIE Alain, MIGADO  
M. GRIGNON, FD79  
VILLIGIER Lucie, MIGADO

**Le diaporama présenté en séance ainsi que le compte-rendu sont disponibles auprès des animateurs de la Cellule Migrateurs.**

## Relevé des discussions :

Baptiste SIROT accueille les participants et explique les paramètres de la visioconférence.

Mylène MAZZOCCO (directrice par intérim du CREEA) présente Laurent SOULIER (directeur de l'IMA) et la fusion du CREEA et de l'IMA en une nouvelle structure, CAPENA : Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement en Nouvelle-Aquitaine pour le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Laurent SOULIER sera le nouveau représentant de CAPENA dans la Cellule Migrateurs Charente Seudre (CMCS) avec le chargé de mission Eric BUARD. Le partenariat de la CMCS, EPTB Charente-MIGADO-CREEA, devient EPTB Charente-MIGADO-CAPENA.

Laurent SOULIER présente les actions réalisées par l'IMA en Nouvelle-Aquitaine et notamment les actions en relation avec les poissons migrateurs, sur l'Adour et sur le bassin Gironde-Garonne-Dordogne. Il sera donc présent aux futures réunions du Comité de Pilotage de la CMCS.

Audrey POSTIC-PUIVIF présente les personnes excusées puis l'ordre du jour.

### 1/ Actualités liées aux financements Cellule Migrateurs et activités :

Audrey POSTIC-PUIVIF présente le bilan d'activités 2020 au 30 octobre. La totalité des actions prévues ont pu être réalisées malgré l'épidémie Covid-19. La liste des actions et des livrables sont présentées

Concernant le budget, au 15 novembre 2020, le taux de réalisation est de 73%.

Pour les demandes d'aides financières la demande du paiement du solde FEDER 2016-2018 est en cours d'instruction. L'année 2019 est complète avec les subventions perçues et reversées au CREEA et MIGADO pour leur part respective. L'année 2020 est à jour avec les acomptes de subventions AEAG et RNA perçus et la convention entre le FEDER et l'EPTB Charente signée.

Pour 2021, les dossiers de demande de subvention ont été envoyés à l'AEAG et la RNA le 23 novembre 2020. Pour le FEDER, l'EPTB Charente va envoyer sa demande prochainement. Le budget prévisionnel est de 348 503€. Il est prévu 2 ETP pour l'EPTB, 1 ETP pour Migado et 0,8 ETP pour le CREEA (ETP = équivalent temps plein).

### 2/ Programme 2021-2025 :

#### 2.1 Contexte et étapes

François ALBERT rappelle le fonctionnement de la Cellule Migrateurs Charente Seudre et les différents programmes d'actions mis en place depuis 2009.

Il expose ensuite le montage du futur programme d'actions 2021-2025 avec les différentes étapes et les validations réalisées durant l'année 2020 ainsi que les expertises effectuées dans le cadre de l'Etude des potentialités Poissons Migrateurs par le groupement Scimabio Interfaces/Fishpass.

→ Dominique TESSEYRE précise qu'à la mi-2020, la politique apaisée de rétablissement de la continuité écologique (RCE) a été validée. Le nombre d'ouvrages sur la Charente à aménager d'ici fin 2023 est conséquent. Est-ce qu'un lien a été fait avec les DDT pour voir si la CMCS peut accompagner ces actions de RCE ?

François ALBERT répond en précisant que le suivi du RCE est bien intégré dans le prochain programme dans la continuité de ce qui a été engagé jusqu'à présent. Un gros travail avait été fait dans le précédent programme et dans le nouveau programme, le RCE va être lié principalement avec la question des habitats et plus précisément de la recolonisation des habitats pour les espèces cibles.

Audrey POSTIC-PUIVIF complète en précisant qu'il y a aussi toujours une action concernant l'accompagnement des maitres d'ouvrages pour le RCE dans le futur programme.

François ALBERT ajoute que des échanges ont été faits et sont poursuivis avec les DDT sur l'actualisation de l'état d'avancement des aménagements notamment. Cette actualisation est portée à une fréquence de une fois tous les 2 ans dans le prochain programme.

## 2.2 Actions récurrentes et complémentaires

Eric BUARD poursuit en présentant les actions du prochain programme 2021-2025. Au total, 5 orientations ont été définies, constituées chacune de différentes actions dont des actions dites pérennes et des actions complémentaires. Pour l'orientation Migration, un total de 10 actions ont été prévues dont 3 complémentaires. Pour l'orientation Espèces, 18 actions sont listées dont 7 complémentaires. Enfin, on retrouve les orientations Tableau de Bord, Livrables et Pilotage. Les actions sont balayées rapidement une par une.

→ Julien NAUDEAU demande pourquoi le suivi des anguilles argentées est prévu sur la Charente et les marais de la Seudre mais pas sur l'axe Seudre fluviale ?

Eric BUARD répond que la question sera étudiée après avoir fait le point sur le fleuve Charente.

Eric BLANC ajoute qu'il serait important de savoir ce qui sort de la partie fluviale de la Seudre mais aussi des affluents et des chenaux en marais (Le Liman et autres).

→ Julien NAUDEAU demande si les actions à mettre en place pour la prédation et surement principalement pour le suivi des silures sur la Charente ont déjà été listées ?

Marc-Antoine COLLEU répond que les autres types de prédation sur les migrateurs seront aussi réfléchis et que les actions de connaissance concernant le silure sont en réflexion, rien n'est encore établi.

## 2.3 Cartes espèces

Eric BUARD présente ensuite une synthèse des futures actions sous forme cartographique pour les anguilles, les aloses et les lamproies marines.

## 2.4 Etude Poissons Migrateurs

Audrey POSTIC-PUIVIF présente les avancées de l'Etude des Potentialités des Poissons Migrateurs Charente Seudre. Commencée en octobre 2019, la fin est prévue en février 2021 avec notamment un dernier Comité de Pilotage le 26 janvier 2021.

## 2.5 Répartition Hommes/jours du programme

Audrey POSTIC-PUIVIF présente les moyens humains envisagés pour la mise en œuvre du prochain programme ainsi que les dépenses prévisionnelles annuelles et les recettes prévisionnelles correspondantes.

→ Isabelle LAROCHE précise que le montant à subventionner sera examiné chaque année. Il faudra voir avec d'autres financements, probablement certaines années, lorsque les budgets sont élevés notamment pour les achats de matériels.

Elle ajoute que pour le FEDER, la RNA porte fortement le dossier poissons migrateurs comme prioritaire, sous réserve de validation de la Commission Européenne.

→ Dominique TESSEYRE confirme que les subventions seront discutées chaque année. Le contrat de partenariat signé avec l'Etat et les partenaires OFB-RNA-AEAG-CMCS a vocation à calibrer le programme de base et que les actions complémentaires qui doivent se rajouter devront être rediscutées pour diversifier les sources de financement.

- Baptiste SIROT précise que pour l'année 2021, les budgets sont déjà préparés et que les demandes de subvention sont déjà parties.
- Isabelle LAROCHE confirme que le dossier de demande de subvention 2021 de la CMCS a été reçu et est complet. Il devrait passer en commission en février, sous réserve du vote des élus.
- Gilles ADAM ajoute qu'actuellement le nouveau PLAGEPOMI est en cours de construction (pour 2022) et qu'il y aura peut-être quelques ajustements suite aux préconisations du COGEPOMI.

### **3/ Actions complémentaires 2021 :**

Certaines actions envisagées en 2021 sont ensuite présentées :

#### **3.1 Saint-Savinien**

François ALBERT présente rapidement les résultats des suivis effectués sur la passe multispécifique en 2020. 34 sessions de piégeage ont été réalisées d'avril à juillet. 22 espèces différentes ont été inventoriées sur un total de 1 538 poissons capturés. Des poissons migrateurs ont été observés comme les anguilles, alose feintes, truites de mer, flets et mulets.

Pour 2021, une convention de 2 ans est en cours de signature avec le CD17 et la CMCS. Un technicien en CDD sur 6 mois par an sera recruté par l'EPTB Charente et consacré à ce suivi, financé par le CD17. Une autre convention est en cours de validation au CD17, entre la CMCS et le CD17, pour la réalisation de 4 panneaux de communication qui seront à installer sur le site des passes à poissons de Saint-Savinien.

→ Sylvie RAMBAUD évoque le fait que pour le poste en CDD sur l'action de suivi de Saint-Savinien, le CD17 va solliciter l'AEAG. Une demande a été déposée par le CD17 pour un suivi biologique pour 2021 subventionné à 50% par l'AEAG. De même, l'AEAG va aussi accompagner la demande du CD17 pour la réalisation des panneaux, à hauteur de 50%. Le temps de la CMCS prévu pour la réalisation est aussi pris en compte dans cette subvention. Il faudra s'assurer qu'il n'y ait pas de doublon de financements.

→ Audrey POSTIC-PUIVIF répond qu'il est prévu de préciser les jours passés par la CMCS sur les panneaux pour les décompter du temps global passé sur les actions financées d'autre part par l'AEAG.

#### **3.2 Suivi Bouchon vaseux**

Audrey POSTIC-PUIVIF présente le suivi du bouchon vaseux via une sonde multi-paramètres installée (16/11/20) par l'EPTB Charente à Tonnay-Charente. Cette sonde entre dans le consortium MAGEST qui surveille déjà la qualité de l'eau dans l'estuaire de la Gironde notamment. Dans ce même cadre, il y a aussi une sonde qui sera placée sur la Seudre. Elle ajoute que l'on pourra aussi bénéficier des données des sondes estuariennes du CRC17 placées à la sortie des estuaires de la Charente et de la Seudre.

→ Baptiste SIROT complète en précisant que des suivis ont été initiés par le laboratoire EPOC en 2018 et 2019. Les données de cette sonde sur la Charente seront aussi utilisées pour la gestion quantitative de la Charente avec le SAGE. Il ajoute qu'une sonde supplémentaire sera placée par le CD17 à l'Houmée sur la Charente pour la gestion du barrage de Saint-Savinien.

#### **3.3 Cartographie des habitats**

François ALBERT présente l'action sur l'identification et la cartographie des habitats de reproduction afin de décrire la quantité et la qualité habitats disponibles et accessibles. L'objectif est de réaliser des mesures bathymétriques sur les frayères connues de l'axe Charente (en navigation avec sondeur). Le travail se déroulera progressivement sur l'axe (2021 de Cognac à Châteauneuf-sur-Charente, puis 2022 de St-Savinien à Cognac...).

### 3.4 Prédation du silure

Marc-Antoine COLLEU expose l'action de suivi des pressions par les prédateurs avec un focus sur le silure. Une analyse bibliographique a été réalisée. Le premier objectif est de caractériser la situation sur la Charente. Une réunion est prévue le 10 décembre 2020 avec les partenaires locaux (FDAAPPMA, pêcheurs professionnels..). Les premiers travaux concerneront une veille sur les données existantes et des observations approfondies lors des sorties des agents de la CMCS.

→ Jean-Claude PEIGNE demande si la CMCS s'est rapprochée de la FDAAPPMA24 qui a déjà travaillé sur le sujet notamment avec des pêches ciblées.

→ Gilles ADAM précise que ces opérations de captures de silures sont portées par EPIDOR (Pascal VERDEYROUX) avec des pêcheurs professionnels. La FDAAPPMA24 est invitée à participer aux pêches en tant qu'observatrice.

→ Laurent SOULIER complète en rappelant que cette année le programme a été reporté à la suite de l'évènement Covid-19. Il y a un partenariat aussi avec le SMEAG, MIGADO, l'AAPPED 33 et l'IMA sur le sujet.

### 3.5 Civelles en marais

Eric BUARD présente l'action de suivi des entrées de civelles en marais salé de la Seudre. Cette action débutera en fin d'année 2021. Un rappel sur l'ensemble des suivis et résultats réalisés sur l'anguille sur le bassin de la Seudre est exposé.

→ Eric BLANC se pose aussi des questions sur la taille des crevettes grises capturées lors des pêches civelles. Depuis quelques temps elles sont toujours en abondance mais plus petites.

Eric BUARD répond que la question des crevettes grises est importante pour les migrateurs dans la mesure où ce sont des proies notamment pour l'anguille. Par contre, ce serait plutôt au CREEA ou à un autre organisme de suivre cette problématique plutôt que la CMCS qui est ciblée sur les grands migrateurs amphihalins. L'information sera néanmoins relayée.

→ Gilles ADAM précise qu'il faut faire attention aux chiffres divulgués pour ne pas faire des calculs trop rapides sur les taux d'exploitation par la pêche notamment. Il ne faut pas oublier le cortège de civelles qui restent dans les chenaux principaux sur lesquels il n'y a pas d'informations.

→ Eric BLANC complète en précisant que les données de franchissement à la passe à civelles sont à prendre avec précaution aussi car la passe ne fonctionne pas tout le temps sur l'année.

→ François ALBERT précise que depuis 2017 la passe est suivie toute l'année (dans la mesure des niveaux d'eau et de la survie possible des civelles dans le piège).

→ Julien NAUDEAU précise qu'en 2020, sur toute une période (février-mars) il n'y a pas eu de possibilité de piégeage ni même de faire fonctionner la passe.

### 3.6 Etude hydraulique

Marc-Antoine COLLEU présente les propositions d'études hydrauliques pour améliorer le franchissement sur certains ouvrages comme Saint-Savinien, Crouin et Carillon.

→ François ALBERT précise que la réflexion va être engagée en 2021. On verra avec les maîtres d'ouvrages ce qu'il sera possible de faire.

### 3.7 Tableau de bord

Eric BUARD présente l'orientation Tableaux de Bord en lien avec les propositions de l'expertise de l'Etude des Potentialités Poissons Migrateurs. Des modifications et compléments seront réalisés sur les indicateurs et sur le site web directement.

→ François ALBERT précise que les indicateurs sur le suivi du rétablissement de la continuité écologique sont toujours d'actualité et couplés avec les autres indicateurs.

Audrey POSTIC-PUIVIF demande s'il y a des questions sur les suivis 2021 envisagés par la CMCS.

→ Eric BLANC félicite la CMCS pour cette présentation et le travail réalisé et à venir. Il demande si le déclassement de la qualité de l'eau de l'estuaire de la Seudre a une incidence sur la qualité des migrations? Est-ce que les métaux lourds sont toujours suivis et ont un impact sur les migrations ?

→ Eric BUARD précise que les résultats DCE déclassant proviennent de l'indice poissons de la masse d'eau déclassée par la présence du barrage de Saujon qui limite les migrations des poissons.

→ Gilles ADAM ajoute que cette surveillance globale des milieux est difficile à mettre en lien avec les migrations des poissons. Aussi, au niveau des COGEPOMI Adour et GDCSL il apparaît qu'il y a une évolution lente mais globale de la qualité des milieux et qui a un effet sur la migration des poissons migrateurs.

→ Laurent SOULIER ajoute qu'il y a un manque de connaissances sur l'état de santé des poissons en estuaire et en mer. Le réchauffement climatique va accentuer d'ailleurs ces problèmes de qualité des eaux et des sédiments.

#### **4/ Points divers :**

##### **4.1 Continuité apaisée**

Audrey POSTIC-PUIVIF présente le plan d'action pour une politique apaisée de la RCE et son calendrier.

→ Gilles ADAM précise que le premier phasage de 2023 est une priorisation spécifique au bassin Adour-Garonne.

→ Dominique TESSEYRE ajoute que le phasage est plutôt une programmation de travaux suivant des capacités de financement par l'AEAG notamment. La volonté de l'AEAG est surtout que l'ensemble des services et des partenaires soient mobilisés pour cette mise en œuvre de travaux « prioritaires » avant fin 2023. Elle se demande si sur le tableau de Bord il pourrait y avoir un zoom sur cette première liste d'ouvrages prioritaires ?

→ Audrey POSTIC-PUIVIF répond qu'en effet la CMCS pourra l'intégrer dans ses suivis avec un zoom sur ces ouvrages.

→ Isabelle LAROCHE annonce que les élus régionaux ont validé récemment un appel à projet sur la restauration de la continuité écologique. Les éléments de l'appel à projet seront en ligne prochainement.

##### **4.2 Programme COMIMER**

Eric BUARD présente le programme COMIMER porté par le CREEA et l'IMA. Un rappel est fait sur les actions de la CMCS depuis quelques années sur les premières observations d'aloses en mer. Ce programme COMIMER prend la suite sur les pertuis charentais avec les aloses et s'étend avec l'amélioration des connaissances sur les salmonidés en mer notamment sur le sud du littoral néo-aquitain.

→ Dominique TESSEYRE trouve ce programme intéressant et rappelle que l'IMA avait préparé un projet dans ce sens en 2015 sur la Grande alose mais qui n'avait pas pu être réalisé.

→ Laurent SOULIER précise qu'en effet il y avait 2 projets de programme, CAPTAC sur le sud aquitain avec l'IFREMER et l'INRA (Saumon et Truite de mer), et le suivi sur les Grandes aloses dans le cadre de Fauna/Shad'eau avec l'Irstea notamment. Ces programmes n'avaient pas pu aboutir faute de financements. La mesure 40 du FEAMP va donc permettre de porter ces programmes d'une nouvelle façon avec les professionnels de la pêche et la nouvelle structure CAPENA.

→ Eric BLANC rappelle que le partenariat avec les pêcheurs est important. Sur les Grandes aloses et la partie estuaire, il y a cependant peu d'informations car cette espèce n'est plus présente comme avant. Les aloses sont surtout capturées au large avec des navires spécialisés en pêche côtière avec une période restreinte de février à fin avril.

→ Gilles ADAM ajoute que les résultats seront très attendus.

#### 4.3 COGEPOMI et révision du PLAGEPOMI

Audrey POSTIC-PUIVIF expose la tenue de la dernière réunion du COGEPOMI du 2 décembre 2020.  
→ Gilles ADAM présente le calendrier d'élaboration du prochain plan. Le programme 2021-2025 de la CMCS représente déjà une première contribution aux propositions de mesures du futur plan.

Audrey POSTIC-PUIVIF remercie les participants de leurs commentaires et échanges sur le prochain programme d'actions de la CMCS qui couvre la période 2021-2025. Aucune objection n'a été formulée. Celui-ci est donc validé.

Baptiste SIROT remercie les personnes présentes pour leur participation aux comités de pilotage et à la rédaction du programme d'actions 2021-2025 de la CMCS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.